

phes fumer ! Non, jamais : ah ! plutôt nous rendre coupables d'une légère hérésie ! Le supplice du trépied pour chacun est de 15 à 20 minutes.

Que de fois, ô belle langue de Cicéron et de Virgile, tu fus maltraitée ou plutôt *estropiée* dans ce jour néfaste ! Et toi, Malebranche, génie sublime, quelles pensées ont agité ta grande âme, en voyant ce système sur lequel tu as médité la plus belle partie de ta vie, attaqué sans miséricorde et *victorieusement* réfuté par des philosophes de vingt ans ?

Mais je m'arrête, chers lecteurs ; j'entends prononcer le nom de traître, on m'accuse de haute trahison, je dévoile des secrets d'état !!!

Au moment où j'écris à la hâte ces quelques lignes, on m'annonce une nouvelle des plus intéressantes ; une dépêche télégraphique, qui ne vient pas de 300 lieues, m'apprend que bientôt il y aura *fête au village*. Les directeurs de la Société Typographique, en reconnaissance du zèle et de la bonne volonté témoignés jusqu'à ce jour par les collaborateurs de l'*Abeille*, veulent leur donner, en vrais et loyaux Canadiens, *une fête au sucre* ! La salle est en émoi ; tout semble confirmer le *mauvais* bruit ; des odeurs toutes nouvelles s'exhalent de l'antique cuisine ; on se presse, on se hâte : adieu, lecteurs, la plume me tombe des mains, je vole où le *devoir* et l'*honneur* m'appellent.

C'est samedi prochain l'anniversaire de la naissance de Mgr. de Laval. La fête de famille qui a coutume de se célébrer en ce jour, est remise, pour cette année, au 16 juin, qui sera le 200^e anniversaire de son arrivée à Québec. La grande salle de l'Université, que l'on prépare déjà pour cette occasion, se trouvera ainsi inaugurée, comme il est juste, par une belle solennité en l'honneur de ce pieux Prélat, dont la mémoire mérite si bien d'être en bénédiction parmi nous.

REVUE PARLEMENTAIRE DE LA SEMAINE.

Toutes les correspondances qui viennent de la Capitale, s'accordent à nous représenter la séance monstre de 39 heures sur la *tenure seigneuriale*, comme la plus importante et la plus chaude de toutes celles qui ont eu lieu depuis le commencement de la session. Le résultat, comme vous le savez, a été un vote favorable en tous points aux différentes propositions de M. Cartier. Les amendements ont eu beau pleuvoir ; les motions d'ajournement, ou ce qui est plus grave encore, de renvoi à six mois, ont eu beau tenter d'entraver la mesure ; le chef du Ministère est resté inébranlable dans sa résolution annoncée dès le commencement, de ne sortir de la séance que vainqueur ou vaincu. Je vous ferai grâce du tableau que font certains correspondants de l'apparence qu'a présentée la Chambre durant les dernières heures de cette longue séance : les uns dor-

maient, d'autres baillaient, ceux-ci réunis en groupe, chantaient des chansons pour s'égayer, à d'autres était échue la fonction de crier *question* ! de temps en temps pour amener l'opposition à baisser pavillon : je n'en dirai mot, de peur d'avoir maille à partir avec M. le Gérant qui me reprocherait le scandale que cela pourrait donner à ses abonnés de la Petite Salle.

Il paraît qu'un des principaux résultats de cette discussion, a été la désorganisation complète du parti anti-ministériel. M. Brown avait, dit-on, promis à ceux qu'il avait engagés à former avec lui un ministère dans le mois de juillet dernier, de régler cette question de la *tenure seigneuriale* de telle manière que le Haut et le Bas-Canada eussent été unanimes à reconnaître la justice de ses mesures. Quand on lui a demandé là-dessus des explications, il a hésité, balbutié, si bien que MM. LaBerge et Thibaudeau, ses collègues dans le ministère de 36 heures, se sont ouvertement séparés de lui dans cette séance de 39 heures et lui ont reproché sans détour d'avoir voulu tromper et ses collègues, et le Haut, et le Bas-Canada, par de fausses promesses. L'exemple de ces deux Messieurs en a entraîné d'autres, qui sont allés grossir les rangs ministériels. Ils y ont trouvé déjà rendu depuis quelques jours, M. Cauchon, qui, suivant l'expression d'un journal de Montréal, a profité de l'occasion pour faire *un tremendous attack upon M. Brown*.

Le bill pour incorporer l'asile de Ste. Brigitte de Québec, est revenu du Conseil Législatif à la Chambre avec cette clause dont j'ai déjà parlé. L'Honorable secrétaire provincial qui l'avait proposé, a déclaré qu'il aimait mieux renoncer à ce bill que de l'admettre avec une condition qui est un outrage aux Catholiques.

Parmi les pétitions présentées à la Chambre se trouve celle de quelques citoyens de Montréal pour l'incorporation d'une société qui doit établir un télégraphe entre le Canada et l'Europe par l'Amérique Russe, le détroit de Behring, la Sibirie et la Russie.

Le bill du divorce a subi sa seconde lecture à une seule voix de majorité.

L'objet de l'attente publique est maintenant le sort que le Conseil Législatif réserve aux *estimés* pour 1859. Les Honorables Membres, qui se sont prononcés contre la translation du siège du gouvernement à Québec, s'obstineront-ils à rejeter les *estimés* à cause de la somme qu'on y demande pour cette translation ? Ils ne peuvent, comme vous le savez, rejeter un article séparé et admettre les autres ; la constitution leur dit ; *Tout ou rien* ! S'ils ne veulent point du *tout*, il faudra bien se contenter du *rien* ! Si le conseil ne veut point reculer et dit : *Rien* ! et que le Ministère, montrant les poings, dise : *Tout* ! comment se terminera la bataille ? Québec, le pauvre Québec, est au jeu, nous avons donc toutes sortes de raisons d'être inquiets et attentifs. Si nous en croyons certaines correspondances, on se tirera de la difficulté en passant sous silence cet article dans les *estimés*, sauf à en parler dans la prochaine session comme d'un fait accompli, contre lequel il n'y aura plus moyen de regimber. X. Y. Z.

Les nouvelles d'Europe vont jusqu'au 18 avril.

Le Cabinet Anglais a résolu de dissoudre le Parlement et de faire un appel au peuple. Les journaux sont remplis des *adresses* que les candidats envoient à leurs électeurs pour solliciter leurs suffrages.

La France continue ses préparatifs. Elle aura bientôt sur pied 600 mille soldats aguerris. Une levée de 100 mille conscrits a été ordonnée. On concentre à Lyon des forces considérables prêtes à passer en Italie au premier signal. Le commerce commence à souffrir beaucoup de ces alarmes continuelles où se trouve l'esprit public.

Douze cents soldats Autrichiens sont arrivés à Plaisance avec 50 canons et des munitions de guerre.

La législature de l'île du Prince-Edouard s'est assemblée le 12 avril, après une nouvelle élection générale défavorable au ministère qui depuis huit années entières gouverne cette province. Les ministres ont résigné.

—La législature de la Nouvelle-Ecosse a passé par une majorité de 32 contre 9, une loi qui défend la vente des liqueurs enivrantes. Cette loi sera probablement la question principale sur laquelle roulera l'élection générale qui doit avoir lieu bientôt.

NÉCROLOGIE.

Le clergé canadien a vu mourir cette année plusieurs de ses membres distingués. Naguère nous annoncions la mort des Révérends MM. Fortier, Derome et Carrier ; aujourd'hui le nom du vénérable T. L. Bédard vient augmenter cette liste funèbre. M. Bédard était un des plus anciens prêtres du diocèse de Québec. Il naquit à Charlebourg le 14 octobre 1787 et fut ordonné prêtre le 3 janvier 1813. Nommé aussitôt vicaire à la cure de Québec, il la laissa pour aller en 1817 desservir la paroisse de Ste Croix.

En 1819 la chapellenie de l'Hôpital-Général étant devenue vacante, Monseigneur Plessis y appela Mr. Bédard.

C'est dans cette paisible retraite que les habitants de Québec l'ont connu. C'est là qu'ils ont admiré son zèle, et au chevet des malades pendant les épidémies qui ravagèrent notre population à cette époque, et au tribunal des miséricordes dans des jours plus heureux.

Au mois de septembre 1851, il se démit de sa charge de chapelain, sans cependant quitter cette maison qu'il avait édifiée pendant 32 ans, et où il était aimé comme un père.

Malgré son grand âge, Mr. Bédard ne se retira point du ministère en laissant la chapellenie de l'Hôpital. Sa santé s'étant améliorée par le repos, il aimait à aller rendre service à ses confrères chargés des paroisses voisines, c'est dans l'exercice de son ministère à la Pointe Lévi que la mort l'a frappé plein de jours et de vertus, le 20 avril. Ses dépouilles mortelles ont été déposées le Vendredi-Saint dans les caveaux de la chapelle de l'Hôpital-Général, en présence d'un grand concours de prêtres et de fidèles accourus pour témoigner l'estime qu'ils avaient pour cet excellent prêtre.

Mr. Bédard était membre de la Congrégation du Petit-Séminaire de Québec.